

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

MODALITÉS DU PROGRAMME S'ADRESSANT AUX BÉNÉFICIAIRES

- La famille doit être membre du 'Movimiento de Expansion Colectiva' (MEC) pour obtenir un sac de denrées alimentaires pour 1 semaine.
- Pour devenir membre, la famille doit accepter de répondre à un questionnaire de recensement administré par notre organisation.
- Après avoir répondu au questionnaire, la famille devient titulaire d'une carte de membre du 'MEC'.
- La carte du 'MEC' permet à la famille d'avoir accès à divers programmes dont la distribution alimentaire mensuelle.
- Pour recevoir gratuitement 1 sac de denrées alimentaires, le membre doit s'inscrire durant la période d'inscription, soit du lundi au vendredi (5 jours) avant le jour de la distribution alimentaire.
- **RÈGLES D'INSCRIPTION :**
 - ✓ Présentation de la carte de membre 'MEC'.
 - ✓ Inscription du nom et numéro du membre sur la liste d'inscription par le représentant du 'MEC'.
 - ✓ Signature ou initiales du membre sur la liste.
 - ✓ Retour du sac recyclable identifié au membre dans un état jugé acceptable par le représentant du 'MEC' sinon :
 - Le membre devra se procurer un nouveau sac recyclable au coût de 200 pesos (6\$).

- Le membre se verra refuser les denrées alimentaires en cas de refus de payer pour le remplacement du sac recyclable.
- ✓ **En cas de perte de la carte de membre, le titulaire devra :**
 - Se procurer une nouvelle carte au coût de 100 pesos (3 \$).
 - En cas de refus de payer pour son remplacement, le membre se verra refuser tout programme du 'MEC'.
- ✓ **Le membre devra être présent lors de la journée de la distribution alimentaire sauf :**
 - S'il a désigné un représentant en son absence pour obtenir en son nom les denrées alimentaires en lui remettant sa carte de membre.
- ✓ **Le titulaire devra retourner sa carte de membre au représentant du 'MEC' dans le cas d'un déménagement.**
- ✓ **Le titulaire devra retourner sa carte de membre au représentant du 'MEC' en cas d'absences répétitives lors de la distribution alimentaire.**
 - Après 2 absences enregistrées lors de la distribution alimentaire, le membre se verra refuser tout programme du 'MEC'.
- Tous les sacs de denrées alimentaires non réclamés le jour de la distribution alimentaire seront retournés à l'entrepôt.